



COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 juin 2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	12 juin 2020
Date d'affichage de la convocation	12 juin 2020
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	15

Etaient présents :

LORAND Hubert	MASSARD André	PEILA-BINET Carine
CRESPEL Vincent	VERGER Joseph	MASSARD Alain
BOUGAULT Christine	MÉAL Lydie	GOBIN Christophe
ROLLAND Dominique	LEMOINE Karine	PICAUT Ingrid
BARBIER Chrystèle	CHIFFAIN Laëtitia	BUREL Aurélien

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte-rendu du conseil municipal du 4 juin 2020

FINANCES LOCALES

3. Subventions 2020
4. Vote des taux d'imposition 2020
5. Affectation des résultats 2019
6. Budget principal et budgets annexes – exercice 2020

COMMANDÉ PUBLIQUE

7. Équipement socio-culturel – Résultat appel d'offres matériel et mobilier

DÉCISIONS – INFORMATIONS

QUESTIONS DIVERSES

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Joseph VERGER, conseiller municipal, est élu secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

COMpte-rendu du conseil municipal du 4 Juin 2020

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 4 juin 2020 au vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

FINANCES LOCALES

2020-023 – DEMANDES DE SUBVENTIONS 2020

Monsieur André MASSARD, adjoint au Maire, présente en détail et par catégorie, la liste des demandes de subventions avec les propositions de la commission des finances réunie le 11 juin 2020 :

	2020
ASSOCIATIONS LOCALES	28 900.00 €
S.E.P.Q.	2 550.00 €
S.E.P.Q. section Fanfare	3 200.00 €
CSF - Centre aéré	20 000.00 €
CSF - Petit enfance	1 000.00 €
CSF - Sorties ados	500.00 €
COMITÉ DES FÊTES (demande annulée)	0.00 €
UPMQ	550.00 €
A.F.N	300.00 €
Amicale des CHASSEURS	200.00 €
DYNAMIC CLUB	600.00 €
ÉCOLE	132 249.00 €
OGEC - Contrat d'association	102 618.00 €
OGEC - Cantine	15 120.00 €
OGEC - Garderie	1 500.00 €
OGEC - Accompagnement des enfants (tps du midi)	10 101.00 €
OGEC - semaine du cirque	1 060.00 €
A.P.E.L - Sorties pédagogiques	1 850.00 €
SECTEUR ÉDUCATIF GÉNÉRAL (15 €/élève pour voyage scolaire)	360.00 €
Collège Notre Dame Saint-Méen-le-Grand	360.00 €
SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/apprenti)	300.00 €
Chambre des métiers 22	100.00 €
Maison Familiale et Rurale - Montauban de Bretagne	100.00 €
Institut Médico-Educatif les Ajoncs d'Or - Montfort s/ Meu	100.00 €
DIVERS	3 812.49 €
OFFICE DES SPORTS	1 980.62 €
COMICE AGRICOLE	1 186.00 €
AMF 35	494.87 €
AMR	101.00 €
Jeune sapeur-pompier volontaire	50.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	165 621.49 €

- Les montants en rouge ont été votés lors du conseil municipal du 21 avril 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions comme indiquées dans le tableau ci-dessus ;
- **ACCEPTE** de verser la somme de 15 €/élève pour toute autre demande de subvention relative au secteur éducatif (collèges et lycées) pour un voyage d'au moins 3 nuitées et 50 €/élève pour le secteur éducatif professionnel ;
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses de fonctionnement du budget principal 2020, à l'article 6574.

FINANCES LOCALES

2020-024 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition pour l'exercice 2019 :

- Taxe d'habitation : **13,00 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **13,08 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **34,93 %**

Monsieur le Maire précise que depuis la réforme sur la taxe d'habitation, le conseil municipal n'a plus de pouvoir actuellement sur ledit taux. Il est proposé de maintenir les taux de la taxe foncière à leur valeur actuelle pour l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de ne pas opérer d'augmentation et de reconduire ces taux d'imposition pour l'année 2020.

FINANCES LOCALES

2020-025 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019

Monsieur le Maire rappelle les résultats des comptes administratifs 2019 et propose l'affectation des résultats sur l'exercice 2020 de la façon suivante :

BUDGET COMMUNE

Fonctionnement :	+ 190 675,73 €	affectation au c/1068 – recettes investissement
Investissement :	+ 358 875,84 €	report au c/001 – recettes investissement

BUDGET ASSAINISSEMENT

Exploitation :	+ 31 885,61 €	affectation au c/1068 - recettes investissement
Investissement :	+ 6 910,61 €	report au c/001 – recettes investissement

BUDGET S.P.A.N.C

Exploitation :	- 453,59 €	report au c/002 dépenses d'exploitation
----------------	-------------------	---

BUDGET LES FORGES

Fonctionnement	+ 69 514,92 €	report au c/002 – recettes de fonctionnement
Investissement	+ 173 716,40 €	report au c/001 – recettes investissement

Vu les comptes administratifs 2019, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE** d'affecter les résultats de l'exercice comme présentés ci-dessus.

FINANCES LOCALES

2020-026 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2020

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de la commission des finances, réunie le 11 juin dernier, pour les budgets 2020 :

BUDGET PRINCIPAL :

CHAPITRE	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	826 523 €	
011	Charges à caractère général	195 250 €	
012	Charges de personnel	266 115 €	
65	Autres charges de gestion courante	253 526 €	
014	Atténuation de produits	100 €	
66	Charges financières	22 500 €	
67	Charges exceptionnelles	1 617 €	
022	Dépenses imprévues	1 000 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	22 413 €	
023	Virement à la section d'investissement	64 002 €	
CHAPITRE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	826 523 €	
013	Atténuations de charges	100 €	
70	Produits des services, du domaine	14 700 €	
73	Impôts et taxes	436 967 €	
74	Dotations et participations	278 699 €	
75	Autres produits de gestion courante	70 020 €	
77	Produits exceptionnels	26 037 €	
INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
		1 293 693 €	1 293 693 €
001	Excédent d'investissement reporté		358 875,84 €
021	Virement de la section de fonctionnement		64 002,00 €
10222	Fonds de Compensation TVA		128 920,00 €
10226	Taxe d'aménagement		4 691,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		190 675,73 €
	Equipement socio-culturel		
1321	Subvention DRAC		255 946,00 €
1321	Subvention DSIL		88 245,99 €
1323	Subvention Département		25 671,96 €
1325	Subvention EPCI Fonds de concours		34 649,00 €
1326	Subvention CAF		78 844,48 €
	Supérette		
1326	Subvention EPCI Fonds de concours		7 191,00 €
1641	Prêts - remboursement de capital	100 000 €	28 617,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 950 €	4 950,00 €
2111	Terrains nus		906 €
28	Amortissement des immobilisations		22 413,00 €

OP	Opérations		
29	Chemins d'exploitation	3 000 €	
59	Terrains de football	1 212 €	
79	Matériel et mobilier Mairie	2 925 €	
90	Salle polyvalente	11 881 €	
95	Signalisation et lieux dits	3 204 €	
104	Aménagement du bourg	4 148 €	
105	Eglise	3 500 €	
108	Salles de réunion	8 000 €	
118	Ateliers techniques	10 000 €	
126	Matériel espaces verts	78 €	
128	Immeuble supérette	16 395 €	
131	PLU	5 709 €	
133	Boulangerie	65 000 €	
134	Salle des associations	1 400 €	
137	Travaux de voirie en agglomération	333 €	
141	Abri de bus	500 €	
146	Equipement socio-culturel	1 050 552 €	

Le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité, de voter :

↳ Budget Commune

Au chapitre, en section de fonctionnement, la somme de : 826 523,00 €
 A l'opération, en section d'investissement, la somme de : 1 293 693,00 €

↳ Budget Assainissement

Section d'exploitation : 55 754,96 €
 Section d'investissement : 76 851,18 €

↳ Budget SPANC

Section d'exploitation : 5 000,00 €

↳ Budget Lotissement Les Forges

Section de fonctionnement : 655 051,92 €
 Section d'investissement : 567 000,00 €

COMMANDÉE PUBLIQUE

2020-027 – ÉQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL – DÉSIGNATION DES ENTREPRISES POUR LE MATÉRIEL ET MOBILIER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 4 lots séparés, lancée le 24 janvier 2020 relative au matériel et mobilier de l'équipement socio-culturel.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie à deux reprises : le jeudi 5 mars 2020 et le jeudi 18 juin 2020, a pris connaissance de l'analyse réalisée par le maître d'œuvre Overcode sur l'ensemble des 6 réponses électroniques et a retenu, selon les critères

de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique de l'offre et 40 % pour le prix des prestations), les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISE	OFFRE HT
01 – Hall d'entrée – Café/rencontre – Médiathèque	I.D.M	61 708,73 €
02 - Centre de loisirs/Sieste	SEC SILVERA	28 837,45 €
03 - Espace adolescents	I.D.M	14 520,96 €
04 - Matériel informatique	POUZET JJ	9 526,00 €
TOTAL HT		114 593,14 €

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de suivre les avis de la Commission d'Appel d'offres concernant les 4 lots pour lesquels une entreprise a été identifiée et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- attribue les 4 lots de l'appel d'offres relatifs au matériel et mobilier de l'équipement socio-culturel,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits à l'opération 146 – Equipement socio-culturel.

L'ordre du jour étant épuisé et comprenant CINQ délibérations (n°2020-023 à 2020-027), la séance est levée à 22h30.